

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 25 JANVIER 2021

Siège social de la RAIM
4445, Côte de Terrebonne à Terrebonne
La séance se tiendra à huis clos et par téléconférence

M.	Yan Maisonneuve	Ville de Terrebonne	Président
M.	Stéphane Handfield	Ville de Mascouche	1 ^{er} vice-président
Mme	Nathalie Bellavance	Ville de Terrebonne	2 ^{ième} vice-présidente
Mme	Nathalie Ricard	Ville de Terrebonne	Membre
Mme	Brigitte Villeneuve	Ville de Terrebonne	Membre
M.	Bertrand Lefebvre	Ville de Mascouche	Membre

- Dépôt des formulaires (2) - Octroi de contrat de services professionnels supérieurs à 15 000 \$ et inférieurs à 25 000 \$
-

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2020;
4. Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer du fonds d'administration;
5. Adoption des dépenses incompressibles 2021;
6. Adoption du règlement 35-3 – Règlement modifiant le règlement 35 relatif à délégation de certaines compétences à certains fonctionnaires – Ajout du chargé de projet;
7. Adoption des critères et pointages de sélection de la grille d'évaluation – Services professionnels – Plans et devis et surveillance des travaux de mise à niveau de la station George VI;
8. Adoption des critères et pointages de sélection de la grille d'évaluation – Étude d'avant-projet préliminaire – Augmentation de la capacité de production d'eau potable de l'usine;
9. Adoption de soumission RAIM-2020-008 – Services de nettoyage par camion vacuum;
10. Adoption de soumission RAIM-2020-016 – Services professionnels – Plans et devis et surveillance des travaux de modification du poste d'eau brute;
11. Affaires nouvelles;

12. Correspondance :

- Ville de Terrebonne – Résolution 640-12-2020 – Adoption du budget de la RAIM pour son exercice financier 2021 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023;

13. Période de questions;

14. Levée de l'assemblée.



Chantal Marceau
Secrétaire-trésorière